

Vers un service civil POUR LES JEUNES

Déjà disponible auprès d'associations, ce service civil plaît aux partis francophones qui aimeraient l'institutionnaliser

Tous les groupes parlementaires réfléchissent à la question de l'instauration d'un service civil. Des propositions existaient d'ailleurs déjà dans le programme de certains partis lors des dernières élections. Une proposition de loi sera prochainement déposée au Parlement fédéral.

Philippe Goffin, député MR, a émis l'idée d'un stage civil de deux semaines. Il serait obligatoire pour les jeunes à la sortie des humanités. *'Ce serait formidable qu'il y ait enfin un cadre légal qui facilite l'accès au service civil'*, explique le réseau Solidarité.

LA RÉUSSITE que rencontrent les services civils en France, en Allemagne, en Italie ou au Luxembourg motive les politiciens.

En France, un rapport de la Cour des comptes de 2014 confirme que, six mois après leur service civique, 75 % des volontaires étudient, travaillent ou suivent un stage. Ils étaient 37 % à être sans activité avant leur en-

gagement.

Évidemment, certaines modalités font encore débat. Faut-il le rendre obligatoire ? Doit-il être rémunéré ?

Doit-il être inclus dans la scolarité ?

Comment le financer ?

Toutes ces questions agitent encore nos partis. *"Le rendre obligatoire serait totalement contre-productif."*

rait totalement contre-productif.

On ne sensibilise pas les jeunes par la contrainte", explique Jérôme Lechien, président du Conseil de la jeunesse (voir position des partis à droite).

IL Y A VINGT ANS, disparaissait le service militaire obligatoire. Ce stage n'avait rien d'idéal. Mais il avait comme vertu de rassembler toutes les origines, toutes les croyances et surtout toutes classes sociales. Il créait par ce fait un sentiment d'unité, dépassant les clivages et les différences. Un service civique offrirait donc peut-être les mêmes bienfaits, à condition qu'il soit bien organisé et surtout totalement équitable.

Julien Crepin

"Une multitude de bénéfiques pourraient réduire l'investissement, voire sortir un bénéfice financier. Une étude sur le programme canadien avait évalué que chaque dollar investi dans leur service civil rapportait 2,2 dollars."

François Ronveaux,
directeur de la plateforme service citoyen.

Un oui unanime chez les francophones

Pour un service basé sur le volontariat.

Il faut que cela se fasse en partenariat avec des ONG agréées ou un service public d'aide aux personnes.

Entre 18 et 22 ans car c'est la période charnière pour beaucoup de jeunes qui recherchent une orientation, qui ne savent pas encore quelles études choisir.

Il faut que ce soit rémunéré par un salaire horaire au barème étudiant.

Nous voulons une durée variable allant de 15 jours à 3 mois.

J. C.



Nous sommes pour un *contrat jeune* sur base volontaire.

Il faut qu'il soit organisé dans des pouvoirs locaux (CPAS ou services communaux) ou dans une association qui répond à de vrais besoins.

Nous proposons que cela soit accessible pour les jeunes entre 18 et 25 ans.

Ce *contrat jeune* serait rémunéré au salaire minimum garanti, de 660,80 à 750,91 €/mois.

Pour une durée de 6 mois renouvelable 1 fois.

J. C.

Nous préférons opter pour une base volontaire.
Ce service doit permettre aux jeunes de s'investir dans un projet d'intérêt collectif afin d'acquérir des compétences citoyennes.

À l'issue de leurs études, avant d'entrer dans le monde professionnel.

Pour le PS, le service citoyen doit durer entre 6 et 12 mois.

Il est encore un peu prématuré de répondre sur la question de la rémunération.

J. C.



C'est négociable mais si c'est obligatoire, cela doit être compris dans le cadre scolaire; si c'est volontaire, cela ne doit pas coûter un sou. Il faut un accès pour tous sans discrimination.

Il faut une mission d'utilité publique dans une association ou un service publique. Mais pas dans le secteur marchand, sinon ça se substituerait aux emplois.

Vers 18 ans, dans le cadre scolaire. Mais nous sommes ouverts.

Nous sommes pour une rémunération si ce n'est pas dans le cadre scolaire. Sinon ça va créer des inégalités.

Nous n'avons pas de position arrêtée sur la durée.

J. C.



Le MR propose un service civil obligatoire, seul moyen de favoriser une vraie mixité sociale.

Il faut que ce soit un service pour le bien à la communauté via des projets d'utilité collective.

Cela concernerait les jeunes de 18 à 25 ans.

Pour assurer aux jeunes un stage de qualité, il faut en effet assurer un encadrement, une petite rémunération et mettre en place une mécanique administrative ou des formations.

Le but est que les jeunes s'investissent durant une période minimale de six mois.

J. C.



Nous sommes favorables à un service citoyen généralisé.

Pour des missions de service aux personnes, le milieu associatif, culturel ou sportif, etc.

Entre 16 et 30 ans.

Nous sommes pour le maintien de l'indemnité prévue et nous nous battons pour maintenir les droits sociaux.

Il faut une flexibilité, avec des formules différentes, pour favoriser l'insertion des jeunes dans notre société.

J. C.

